

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 novembre 2022

---

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -  
(N° 443)

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° CE1308

présenté par

Mme Menache et les membres du groupe Rassemblement National

à l'amendement n° CE|1262 de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

-----

**ARTICLE 1ER QUINQUIES**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.